

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES HAUTS DU PERCHE SEANCE du 14 DECEMBRE 2022**

Nombre en exercice : 31
Nombre de présents : 23
Nombre de votants : 28

Convocation du 6.12.2022
Affichage du 6.12.2022

L'an deux mille vingt-deux, le quatorze décembre, s'est réuni le conseil communautaire des Hauts du Perche à la salle Georges Brassens à Tourouvre suite à la convocation du 6.12.2022, affichée le 6 décembre 2022.

Etaient présents : M ANQUETIL Dominique, M BAILLIF Christian, M BLOTTIERE Philippe, M BOUTTIER Jean-Jacques, Mme BRAULT Roselyne, M COUDRAY Pascal, M Du LAC Jean-Vincent, Mme ENCELIN Elyane, Mme FEUGUEUR Stéphanie, M GUILLET Denis, M GUYOT Philippe, M HOULLE Pascal, M JUSZEZAK Jean-Claude, Mme LALAOUNIS Danièle, Mme LEROY Céline, M LE SECQ Emmanuel, M MICHEL-FLANDIN Patrice, M NAEI Jean-Marc, M ORY Gilles, M POIRIER Franck, Mme POUILLAIN Francine, Mme RADIGUET Angéline, M VIANDER Marcel.

Etaient absents-excusés : Mme BERGER Frédérique (donne pouvoir à Mme LEROY Céline), M DESCHAMPS Michel, Mme DJENNADI-MENEGHINI Virginie (donne pouvoir à Mme POUILLAIN Francine), M DUGUET Christian, Mme EDOU Bernadette, M GUEUGNON Jean-Edouard (donne pouvoir à M MICHEL-FLANDIN Patrice), Mme REVET Evelyne (donne pouvoir à M LE SECQ Emmanuel), Mme SAUVANEIX Alexandra (donne pouvoir à M Du LAC Jean-Vincent).

Assistait également : M. GRANGE Denis DGS, M. BRAMOULLE Bernard.

Monsieur Pascal COUDRAY est désigné secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2022.12.195

DM 1 – BUDGET VIABILITE

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales
- Vu le vote du Budget Primitif 2022
- Considérant la nécessité de réajuster les crédits budgétaires

Le Président présente en séance les ajustements budgétaires à réaliser afin de pouvoir réaliser les écritures pour comptabiliser le stock final sur ce budget.

Les élus communautaires sont invités à examiner la proposition de décision modificative n° 1 /2022.

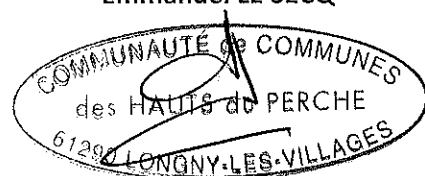
Après délibération, le Conseil communautaire, à l'unanimité,

- **APPROUVE** la décision modificative n° 1/2022 telle que présentée. Cette décision est annexée à la présente délibération.

Pour extrait certifié conforme

*Certifié exécutoire après réception en sous-préfecture, le
Et publication du*

**Le Président,
Emmanuel LE SECQ**



CDC DES HAUTS DU PERCHE

Code INSEE

Viabilité

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Communautaire

DM 1

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-023 : Virement à la section d'investissement	0,00 €	11 617,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement	0,00 €	11 617,00 €	0,00 €	0,00 €
R-71355 : Variation des stocks de terrains aménagés	0,00 €	0,00 €	0,00 €	11 617,00 €
TOTAL R 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €	0,00 €	0,00 €	11 617,00 €
Total FONCTIONNEMENT	0,00 €	11 617,00 €	0,00 €	11 617,00 €
INVESTISSEMENT				
R-021 : Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	11 617,00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	11 617,00 €
D-3555 : Terrains aménagés	0,00 €	11 617,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €	11 617,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	0,00 €	11 617,00 €	0,00 €	11 617,00 €
Total Général		23 234,00 €		23 234,00 €

Longny les Villages, le 15 décembre 2022,

Le Président,

COMMUNAUTÉ de COMMUNES
des HAUTS du PERCHE
67290 LONGNY LES VILLAGES
Emmanuel LE SÈZE